



CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

# L'ENDIABLÉ

Bulletin officiel du Club des Moucheurs EnDiablés

AVRIL 2005

Dans cette édition

Le mot du président p1

Libre circulation  
Parc  
Mont-Tremblant p2

Adhésion 2005 p2

Lettre de la Ville p3

Comité bassin versant  
pour la Rivière du  
Diable p4

Rapport évaluation  
environnementale p5

Journée des pêcheurs  
en herbe p7

Comité exécutif p7

## Le mot du président

Une autre saison de pêche qui s'amorce rapidement avec une date d'ouverture de pêche fixée au 22 avril. Contrairement à l'année dernière, le Club tiendra son Assemblée Générale en début de saison, soit le 23 avril. Ceci offrira donc la possibilité d'agencer votre participation à l'Assemblée avec une sortie de pêche sur la Diable ou sur les étangs environnants.

Pour certains d'entre vous, ceci est votre premier EnDiablé et vous aviez peut-être jusqu'alors certains doutes à savoir en quoi consistait ce Club des Moucheurs EnDiablés dans lequel vous déteniez une carte de membre. Je vous encourage donc à assister à votre Assemblée générale pour en savoir plus sur les gestes que posent les membres de votre exécutifs ainsi que d'autres membres du Club qui se portent volontaires pour certains projets; ce qui rend un peu unique notre petit Club.

Je souhaite avoir le plaisir de faire votre connaissance lors du Festival pêche-mouche de Mont-Tremblant, à l'un des premiers samedis du mois ou tout simplement sur la Diable avec les deux pieds à l'eau.

D. Landreville, président



Merci de contribuer au financement du Club en renouvelant votre adhésion pour l'année 2005. Nous pourrions ainsi mettre plus de poissons dans la rivière et vous aurez plus de plaisir à pêcher. Alors remplissez vite le bulletin d'adhésion à la page suivante.



CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

## Libre circulation Parc Mont-Tremblant

Certains se souviendront du `dossier chaud et épineux` qui a surgi au début de la saison 2004 lorsqu'il fut question que le Parc National du Mont-Tremblant impose une tarification aux utilisateurs du Secteur de pêche - rivière du Diable à la hauteur des

parcours 1 à 4 à l'intérieur du territoire du Parc.

Suite à quelques représentations ponctuelles par l'exécutif du Club, à un engagement actif et un appui financier de la Ville de Mont-Tremblant dans ce dossier; (notamment M. André Morel, conseiller et le Maire M. Pierre Pilon) et grâce à la souplesse de la direction du Parc National du Mont-Tremblant, nous sommes heureux d'annoncer qu'aucune tarification ne sera imposée pour l'accès à la rivière du Diable sur le territoire en question. De plus, on nous annonce que la Ville de Mont-Tremblant veillera à l'aménagement de certains accès vers la rivière du Diable.

## Adhésion pour l'année 2005

Faire parvenir à l'adresse suivante :  
CLUB DES MOUCHEURS ENDIABLÉS  
C.P. 4423, Mont-Tremblant (Quebec) J8E 1A1

Retourner cette portion avec montant de  
20\$/pers. ou 50\$/famille (gratuit pour les 12  
ans et moins).

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

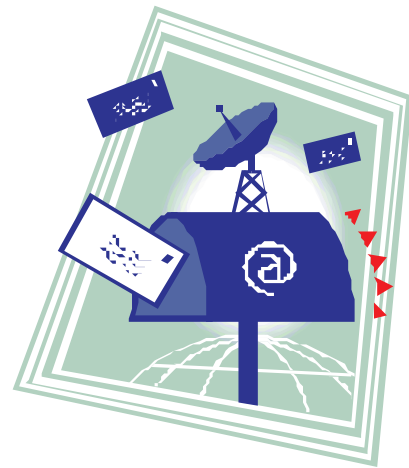
Code postal \_\_\_\_\_

Courriel :

Tél. rés. : (     )

Tél.bur. : (     )

Cartes de membre aussi disponibles chez :  
Recoin du Mouches au village de Mont-  
Tremblant.



91 % de l'argent amassé lors des  
renouvellements 2004 des cartes de membres  
est allé à l'ensemencement





CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

## Lettre de la ville : permission accès aux rives



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

Service des travaux publics

Le 8 mars 2005

Monsieur André Carron  
Société de la faune et des parcs du Québec  
Gouvernement du Québec  
737, rue de la Pisciculture  
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2

**OBJET : Permission d'accéder aux rives des cours d'eau de la Ville de Mont-Tremblant**

Monsieur,

La présente est pour confirmer que les approches de la rivière du Diable et de la rivière Cachée, sont accessibles gratuitement à tous les pêcheurs durant la saison de pêche comme par les années précédentes. Toutefois, tel que requis auparavant, nous vous demandons de bien vouloir déposer au Comité des parcs et sentiers de la Ville, un écrit de toute demande de commercialisation ou d'information que vous prévoyez diffuser et ce préalablement à leur diffusion afin de valider l'emplacement des parcs, sentiers, accès et stationnements publics disponibles aux approches de la rivière du Diable et de la rivière Cachée.

De plus, nous réitérons que nous appuyons le Club des Moucheurs EnDiablés dans ses démarches de participation au Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau connus sous le nom de « Festival de pêche » administré par la Société de la faune et des parcs du Québec par la Fondation de la Faune du Québec.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bien à vous,

Benoit Labrosse, ing.  
Directeur des travaux publics

c.c. : Comité des parcs et sentiers  
Membres du Conseil de ville  
✓ Monsieur Denis Landreville, Club des Moucheurs EnDiablés





CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

## Comité bassin versant pour la rivière du Diable

L'exécutif du Club participe depuis le 17 septembre 2004 aux rencontres concernant le projet de mise sur pied d'un COMITÉ DE BASSIN VERSANT pour la rivière du Diable. Le projet en question, amorcé à l'initiative du Comité Consultatif en Environnement de la Ville de Mont-Tremblant et du Conseil Régional de

l'Environnement des Laurentides (CRE Laurentides), a pour objectif de **doter la région de la Diable d'une structure organisationnelle moderne favorisant le développement d'une gestion intégrée et améliorée de la ressource hydrique**. La nouvelle approche proposée tient compte des limites hydrographiques naturelles (le bassin versant) et mise sur une action concertée de la part de l'ensemble des « acteurs de l'eau » impliqués à l'intérieur de ce territoire. Une fois en place, le comité de bassin versant aura pour principal mandat de faciliter l'émergence d'une compréhension commune des diverses problématiques liées à l'eau et de promouvoir l'élaboration d'une stratégie d'intervention partagée à l'échelle du bassin.

L'approche par bassin versant est la forme de gestion de l'eau privilégiée au Québec par la Politique nationale de l'eau et que sa mise en oeuvre est actuellement en cours dans les quatre coins de la province.

La participation du club des Moucheurs Endiablés, lequel représente un groupe important d'utilisateurs de l'eau à l'intérieur du bassin de la rivière du Diable, est essentielle au succès de la démarche entreprise, ce pourquoi la participation du Club fut sollicitée. Le Club figure parmi le groupe d'acteurs représentés au comité provisoire qui a pour principal mandat de **faciliter la mise sur pied de l'éventuel organisme de bassin versant (OBV) par la réalisation d'une série de tâches préparatoires**, soit :

- Établir la mission et les principaux mandats du futur OBV;
- Proposer un modèle de fonctionnement et de structure démocratique;
- Préparer les règlements généraux;
- Voir à son incorporation;
- Proposer une stratégie de financement;
- Organiser la tenue d'une assemblée générale de fondation.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Jim Iredale (819) 425-4054 ou Francis Barbe, chargé de projet au CRE Laurentides.



### Nouvelle réglementation de pêche pour la rivière du Diable en 2005 ?

Projet non encore officiel : seule la pêche à la mouche devrait être permise sur le Secteur de pêche de la rivière du Diable entre l'embouchure de la rivière le Boulé et le ruisseau Avalanche ce qui comprend les parcours numéro 1 à 5. À suivre...





CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

# Rapport évaluation environnementale du projet de développement du Versant Soleil et du Versant Nord de Mont-Tremblant

Lors des consultations publiques effectuées dans le cadre de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale par Infrastructure Canada et Pêches et Océans Canada le Club des Moucheurs EnDiablés a fait part de ses commentaires sur les éléments considérés dans l'évaluation environnementale du promoteur, ainsi que les conclusions et recommandations du rapport d'examen préalable.

Au cours de l'évaluation environnementale, des modifications ont été apportées au projet et aux modalités de réalisation du projet (mesures d'atténuation) pour en améliorer les effets bénéfiques et atténuer davantage les effets ou les risques d'impacts négatifs du projet. De plus, des projets de compensation sont prévus pour recréer des habitats du poisson et du cerf de Virginie ainsi que des milieux humides pour compenser ceux touchés par les travaux.

Toutes les mesures d'atténuation citées dans le rapport d'évaluation environnementale Roche ltée en Octobre 2003 ainsi que celles décrites dans cette évaluation devront être mises de l'avant par Station Mont-Tremblant. Voici quelques unes de ces mesures :

## **Machinerie :**

- Aucune machinerie ne doit circuler dans l'eau.

## **Travaux en milieu aquatique :**

- Réaliser les travaux en milieu aquatique hors des périodes sensibles pour la faune ichthyenne (omble de fontaine : 15 septembre au 1er juin; truite arc-en-ciel : 15 avril au 15 juin).

## **Traversées de cours d'eau :**

- Réaliser les travaux au cours des mois de juillet et août
- Utiliser des ponts ou des ponceaux en arche (sans fond) dans tous les cours d'eau constituant un habitat du poisson et de façon à ce qu'ils ne créent pas d'obstacles infranchissables pour les poissons

## **Lac artificiel en montagne :**

- Plusieurs mesures notamment assurer un débit minimal sortant du lac similaire aux débits entrants et assurer l'évacuation d'eau de température la plus similaire possible à celle entrant dans le lac et à l'intérieur de limites spécifiées.

## **Étangs aérés et approvisionnement d'eau :**

- L'approvisionnement en eau potable via la rivière du Diable pourra être accepté jusqu'à concurrence de 1531 m<sup>3</sup>/j, seulement si SMT fait les démarches pour prouver, à la satisfaction des autorités fédérales, qu'il y a insuffisance en eaux souterraines.
- En période de production de la neige, déduire les prélèvements d'eau potable des quotas autorisés pour la neige de manière à respecter le débit écologique.
- Un protocole visant à tester la qualité des eaux de rejets dans la rivière du Diable devra être préparé par SMT, et approuvé par Environnement Canada.



CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

## Rapport évaluation environnementale du projet de développement du Versant Soleil et du Versant Nord de Mont-Tremblant (suite)

### Projets de compensation :

- Aménagement de l'habitat du poisson dans le ruisseau Mercier sur une distance linéaire de 805 mètres pour soutenir les besoins d'alevinage et d'alimentation de l'omble de fontaine, de la truite brune, du meunier noir et de la ouitouche.
- Aménagement de 5000m<sup>2</sup> de marais filtrants qui permettront d'intercepter les eaux de drainage provenant de terrains golfs et améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et rivières en aval.

Lors de la réalisation des travaux de construction, le promoteur doit assurer la surveillance environnementale des travaux pour veiller à ce que les mesures d'atténuations et de compensations soient respectées et appliquées. Suite aux travaux, il devra compléter et signer un rapport de surveillance environnementale et le transmettre aux autorités responsables. Un programme de suivi vise à vérifier la justesse des conclusions de l'évaluation environnementale d'un projet et de l'efficacité des mesures mises en place.

À la lumière des informations contenues dans l'évaluation environnementale, de la documentation scientifique, des experts consultés et de la consultation publique fédérale, et compte tenu de l'application de toutes les mesures d'atténuation et conditions stipulées dans l'évaluation environnementale, Infrastructure Canada et Pêches et Océans Canada sont d'avis que le projet de développement du Versant Soleil et du Camp Nord n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.

### Encerclez les premiers samedi du mois sur votre agenda

**7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août et 3 septembre**

**Lieu de rencontre au Recoin du Moucheur**

Départs vers la Diable ou autres plans d'eau de la région ou pour participer à l'amélioration des sentiers, au débroussaillage, à l'ensemencement etc.

### Cours sur la Technique de lancer Spey (Cannes deux mains)

**Journée du 7 mai, 2005 à Mont-Tremblant**

L'intérêt pour la technique de lancer Spey prend de l'ampleur. Ce cours est l'opportunité de vous initier ou de perfectionner cette technique dont certains aspects peuvent s'adapter à votre canne une main traditionnelle afin d'épanouir votre répertoire de lancer. Ce cours présenté par François Blanchet, instructeur certifié FFF Spey est d'une durée de 6 heures et l'équipement Spey sera fourni. 125\$/pp. + tax .

**Inscriptions avant le 2 mai svp en communiquant avec Denis : Recoin du Moucheur (819) 425-4216.**



CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

## Journée des pêcheurs en herbe

Une journée qui donne des airs de pluie sans jamais pleuvoir rassemble le plus beau groupe de pêcheurs en herbes. Des jeunes de 6 à 14 ans, plus de 50, avec une majorité de 11 à 13 ans qui viennent du camp de jour de la ville de Mont Tremblant et des enfants des membres du Club des Moucheurs Endiablés forment ce groupe.

Les moniteurs du camp de jour ont aidé et aussi participé à la pêche, mais ce sont les jeunes qui ont pris plus de 25 truites arc en ciel et presque toutes avec des mouches fournies par la boutique Le Coin du Moucheur.. Les jeunes ont eu la preuve que les truites mordent aux mouches et que les mouches ne blessent pas les poissons.

Les bénévoles du Club ont été très appréciés pour monter les 50 lignes données par la Fondation de la Faune du Québec, attacher les mouches, démêler les cordes, installer les flottes et répondre aux innombrables questions et tout cela avec des sourires et de la bonne humeur.

Ces bénévoles étaient, Marcel Villemeuve et son Frère, Pierre Beauregard, Georges Gagné, Lucien Landreville, Denis Landreville et Bernard Dalbec qui ont été gratifiés par un MERCI chanté à la fin de l'avant midi.

Les agents de la Faune, Laurent Bélanger et Denis Rivard, nous ont fait de beaux cadeaux en donnant des démonstrations aux jeunes sur l'art d'arranger le poisson et filles et garçons ont mis leurs mains dans le poisson avec ouach ouach mais que de rires.

Bien sur, la journée ne pouvait être complète sans la photo de groupe.

### 4e Festival de Pêche à la Mouche de Mont-Tremblant

**Les 11 et 12 juin 2005**

Le thème encore cette année : journées  
de défi et de découvertes

#### **Le samedi 11 juin**

Journée de la relève 'Pêche en herbe'  
pour les jeunes  
Journée familiale sur la Diable

#### **Le dimanche 12 juin**

Défi de la Diable (tournoi de pêche à la  
mouche en format équipe de 2)

Plus d'informations vous seront commu-  
niquées très bientôt, mais retenez ces  
dates et visitez le site web  
[www.tremblantflyfishing.com](http://www.tremblantflyfishing.com)





CLUB DES MOUCHEURS  
**EnDiablés**  
FLY FISHING CLUB

**Retenez ces dates!**

**Ensemencement le week-end du  
4 et 5 juin 2005**

**Lieu de rencontre : quatre coins  
Heure : à confirmer**



### **Résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2005**

Revenus : 8 382,50 \$ dont 3 820 \$ des  
abonnements des 191 membres

Dépenses : 8 525,34 \$ dont 7 631,25 \$  
pour les ensemencements ou  
91% des revenus

Bénéfice : (142,84 \$)

En caisse : 4,360,30 \$

### **Rapport sur le membership 2004**

Notre liste de membres comporte 349 noms différents :  
- 191 membres ont acquitté leurs droits de 20\$  
- 35 de ces membres étaient membres payants en 2003.

Pour fin de communication, nous avons  
218 adresses courriel. Cela facilite énormément la  
communications alors n'oubliez pas de nous faire  
parvenir la vôtre si ce n'est déjà fait à :  
[bdalbec@solareh.com](mailto:bdalbec@solareh.com)

### **Assemblée annuelle des membres du Club des moucheurs EnDiablés**

**Date : samedi 23 avril 2005**

**Heure : 13h30**

**Lieu : Parc écologique Saint Bernard**

L'avant-midi sera réservée à ceux qui veulent pratiquer les lancers difficiles avec des coaches au lac Renaud  
(canot disponible en location)

Apportez votre lunch et profitez du site de notre parc écologique!

**Merci de confirmer votre présence à  
Jean-Pierre Charron au (819) 429-6311 ou [jpcharron44@yahoo.ca](mailto:jpcharron44@yahoo.ca)**

### **Les membres de l'exécutif du Club :**

<b>Denis Landreville, président</b>	<b>(819) 425-4216</b>
<b>Bernard Dalbec, vice-président</b>	<b>(819) 425-2543</b>
<b>Georges Gagné, trésorier</b>	<b>(819) 429-5143</b>
<b>Jock Coulson, Externe</b>	<b>(819) 425-9099</b>
<b>Vincent Clément, Environnement</b>	<b>(819) 274-2227</b>
<b>Jim Iredale, Sentiers et environnement</b>	<b>(819) 425-5475</b>
<b>Jean-Pierre Charron, Sentiers</b>	<b>(819) 429-6311</b>

